

Image not found or type unknown



Salaire impayé apres demission

Par **forlini**, le **07/01/2008** à **15:45**

Suite a ma demission effectice le 8 novembre 2008 je suis toujours en attente de mes salaires de novembre et octobre. Je beneficiai d'un cdi international (entreprise francaise). suite a plusieurs echanges telephoniques (en suisse) et par mail depuis le mois de decembre la situation n'avance guère. Quels sont les recours que je peut envisager ? En vous remerciant d'avance .nrnYoann forlini